



## après avis de la HAS[1]

Pour vous aider dans votre prescription d'arrêt de travail et faciliter le dialogue avec votre patient, des durées de référence vous sont proposées.

Elles sont indicatives et, bien sûr, à adapter en fonction de la situation de chaque patient.

Type d'emploi		Durée de référence*	
		Laparoscopie	Laparotomie
Travail sédentaire		7 jours	14 jours
Travail physique léger	Charge ponctuelle < 10 kg ou Charge répétée < 5 kg	10 jours	21 jours
Travail physique modéré	Charge ponctuelle < 25 kg ou Charge répétée < 10 kg	14 jours	28 jours
Travail physique lourd	Charge > 25 kg	21 jours	35 jours

<sup>\*</sup> Durée à l'issue de laquelle la majorité des patients est capable de reprendre un travail. Cette durée est modulable en fonction des complications ou comorbidités du patient.

## La durée de l'arrêt est à adapter selon :

- · l'état général du patient,
- · la présence éventuelle d'une cholécystite,
- · la technique chirurgicale utilisée,
- · la survenue de complications,
- l'existence de comorbidités.

## La reprise des activités professionnelles, sportives et de loisir :

En dehors d'éventuelles complications et après la cicatrisation, l'activité professionnelle peut être reprise sans restriction.

## Sources:

Guide santé Québec, cholécystectomie par laparoscopie ou par laparotomie, avril 2008.

Official Disability Guidelines, 14th Edition, 2009.

Medical Disability Advisor, Reed Group, 5th Edition, 2005.

The Royal College of Surgeons of England, Get Well Soon, Helping you make a speedy recovery after Gall Bladder Removal.



<sup>[1]</sup> www.has-sante.fr